

IRP CONSEIL DE FONDATION 2019



www.irp.ch

Le Conseil de Fondation est l'autorité suprême de l'IRP et se réunit au minimum deux fois par année. Tous les membres s'engagent bénévolement. Il administre le patrimoine de la Fondation et statue sur son emploi dans le cadre du but poursuivi. Il désigne en son sein un Comité exécutif plus particulièrement chargé de la gestion des affaires courantes.

NOM ET TITRE	ACTIVITÉ, DOMICILE	DATE D'ENTRÉE AU CONSEIL
PRÉSIDENT		
Prof. Theodor Landis*	Professeur honoraire à l'Université de Genève, Lausanne, Suisse	2014
VICE-PRÉSIDENT		
Heinrich Baumann*	Conseiller d'entreprises, membre du Conseil d'administration de Julius Bär, Zollikon, Suisse	2014
TRÉSORIER		
Pierre Poncet*	Associé commanditaire de Bordier & Cie, banquiers privés, Genève, Suisse	2018
MEMBRES		
Luc Argand	Avocat, Genève, Suisse	2017
Francis Blind	Ancien président de filiales du groupe Johnson & Johnson, conseiller du groupe ACCOR, Saint-Sulpice, Suisse	2015
Daniel Joggi*	Président de la Fondation suisse pour paraplégiques (FSP), Trélex, Suisse	2007
Angelika Moosleithner	Propriétaire et membre du Conseil d'administration de First Advisory Group, Vaduz, Liechtenstein	2015
Suzanne Speich	Directrice Michel Comte Estate, Uitikon, Suisse	2017
Michel Valticos*	Avocat, Genève, Suisse	2010
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL		
Philippe Boissonnas*	Chêne-Bougeries, Suisse	2010

*Membre du Comité exécutif